



## Rapport du Conseil Communal Séance du 12 novembre 2024

Présents:	M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ; M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong échevins; M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene, M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Monique Kuijpers, Mme Cindy Dichter, Mme Annemie Loor, conseillers ; M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;
Absences excusées :	M. Camille Hoffmann, Mme Cindy Dichter (vote par procuration attribué à Mme Lynn Mossong), conseillers ;

---

### Ordre du jour

---

#### En séance publique:

##### **Environnement**

1. Adaptation des objectifs des indicateurs clés (Key performance Indicator) dans le cadre du Pacte climat 2.0 – décision

##### **Administration générale**

2. Titres de recette 2024 - décision
3. a. – f. Approbation de décomptes de travaux - décisions
4. Approbation de la convention « Service Repas sur Roues » - décision
5. Approbation de la convention « Hirdenhaus » - décision
6. Fixation des montants des allocations de subventions de vie chère aux personnes à faible revenu pour 2024 – décision
7. Programme annuel 2025 des travaux de mise en état de la voirie rurale - décision

##### **Associations**

8. Demande d'un subside extraordinaire des Beaufort Knights pour l'acquisition de matériel sportif - décision

##### **Circulation**

9. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation dans la Route de Reisdorf (CR 128) à l'intérieur de la localité de Beaufort - décision
10. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation dans la Route de Grundhof (CR 364) à l'intérieur de la localité de Beaufort– décision
11. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation dans la Grand-Rue (CR 128) à l'intérieur de la localité de Beaufort – décision

##### **Environnement**

12. Pacte climat 2.0 – Bilan 2023 et perspectives pour les actions de fin 2024 / 2025 – Présentation du conseiller climat

---

Tous les points sont approuvés à l'unanimité des voix sauf le point 3.f.

---

Début de la séance à 9:00 heures



## En séance publique

### 1. Adaptation des objectifs des indicateurs clés (Key performance Indicator) dans le cadre du Pacte climat 2.0 – décision

Le conseil communal, après examen de la délibération du 24 mars 2023, décide d'adapter les objectifs des indicateurs clés (KPI) dans le cadre du Pacte Climat 2.0 pour renforcer l'engagement de la commune envers la durabilité et la transition énergétique. Les objectifs incluent :

1. **Production d'électricité** : Puissance photovoltaïque fixée à 25 % du potentiel communal d'ici 2030.
2. **Consommation d'eau** : Limite fixée à 110 litres par habitant par jour.
3. **Energies renouvelables** : 30,5 % de chaleur renouvelable dans les bâtiments communaux d'ici 2030.
4. **Efficacité énergétique** : Réduction de 31 % de la consommation de chaleur et de 1 % de la consommation électrique des bâtiments communaux.
5. **Véhicules communaux** : Part des véhicules électriques portée à 49 %.
6. **Suivi du Pacte Climat** : Maintien d'une réalisation de 65 % ou plus avec l'objectif de rester dans la catégorie 4.
7. **Conseils en énergie** : 10 conseils pour 1.000 habitants par an.

La décision est adoptée à l'unanimité, avec engagement de suivi des résultats pour atteindre les objectifs définis.

### 2. Titres de recette 2024 - décision

Le conseil communal approuve les titres de recettes de l'exercice 2024 pour un montant total de 2 601 239,16 €

### 3.a. – 3.f. Approbation de décomptes de travaux

Le conseil communal approuve les décomptes des travaux établis par le collège des bourgmestre et échevins pour les projets suivants :

- a. Aménagement d'un logement d'urgence, pour un montant total de 8 376,30 €.
- b. Construction d'un barrage au lieu-dit "Vugelsmillen" à Grundhof, pour un montant total de 0 €, le projet n'ayant pas été mis en œuvre.
- c. Aménagement d'un parking dans la rue des Promenades à Beaufort, pour un montant total de 0 €, le projet n'ayant pas été mis en œuvre.
- d. Aménagement des trottoirs dans la route de Reisdorf à Beaufort, pour un montant total de 146 678,00 €.
- e. Pose d'une conduite de refoulement entre les réservoirs de Beaufort "Heed" et Dillingen, pour un montant total de 1.869.639,66 €.
- f. Subvention d'investissement en capital/subsides au syndicat d'initiative et du tourisme pour la rénovation de la piscine et de la patinoire, pour un montant total de 5 730 869,16 €, avec sept voix pour, deux abstentions et une voix contre.

### 4. Approbation de la convention « Service Repas sur Roues » - décision

Le conseil communal approuve la convention d'adhésion Service Repas sur Roues SERVIOR-COMMUNE DE BEAUFORT2024, conclue en date du 16 octobre 2024 entre SERVIOR - établissement public « Centres, Foyers et Services pour personnes âgées » et le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Beaufort.

### 5. Approbation de la convention « Hirdenhaus » - décision

Le conseil communal approuve la convention « Hirdenhaus », signée le 5 novembre 2024, entre l'association Victory Riders Luxembourg et la commune. Dans le cadre de cette convention, la commune soutient l'association en lui louant le local « Hirdenhaus » situé au 6 Montée du Château.

### 6. Fixation des montants des allocations de subventions de vie chère aux personnes à faible revenu pour 2024 – décision

Le conseil communal approuve les montants des allocations de vie chère et de la prime énergie pour les personnes à faible revenu, selon les pourcentages suivants appliqués au montant accordé par le Fonds national de Solidarité :

- Ménage à 1 ou 2 personnes : 35 %
- Ménage à 3 personnes : 40 %
- Ménage à 4 personnes : 60 %
- Ménage à 5 personnes ou plus : 60 %

La prime énergie est fixée à 100 % du montant accordé par le Fonds de solidarité, quelle que soit la taille du ménage. Toute subvention obtenue par fausse déclaration est sujette à restitution.

## **7. Programme annuel 2025 des travaux de mise en état de la voirie rurale - décision**

Le conseil communal approuve la demande de devis auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture pour des travaux d'amélioration et de mise en état de la voirie rurale. Les projets incluent l'empierrement des chemins agricoles suivants :

- « Auf Seiwescht » : 350 m de longueur, 3,0 m de largeur, prévu pour 2025
- « In der Bockelsdelt » : 200 m de longueur, 3,0 m de largeur, prévu pour 2025

Les crédits et recettes afférents sont inscrits au budget de l'exercice 2025.

## **8. Demande d'un subside extraordinaire des Beaufort Knights pour l'acquisition de matériel sportif - décision**

Le conseil communal accorde, à l'unanimité, un subside extraordinaire de 6 000 € à l'association « Beaufort Knights » pour l'acquisition de matériel sportif en 2025, sur proposition du collège des bourgmestre et échevins. Lors des discussions, le conseiller Fellerich propose d'octroyer la totalité du subside sous condition que le matériel puisse également être utilisé par l'école, mais cette proposition n'a pas été retenue.

## **9. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation, d'une durée supérieure à 72 heures, dans la Route de Reisdorf (CR 128) à l'intérieur de la localité de Beaufort - décision**

Le conseil communal confirme, à l'unanimité, le règlement temporaire d'urgence de la circulation, en vigueur aux abords du n°41, route de Reisdorf, du 8 novembre 2024 jusqu'à la fin des travaux. En raison du début imminent du chantier et pour garantir la sécurité des usagers, des mesures de circulation temporaire sont mises en place. La route devient unidirectionnelle, et des panneaux de signalisation ainsi que des feux tricolores régulent le passage aux abords du chantier. Toute infraction au présent règlement est sanctionnée selon la législation en vigueur.

## **10. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation, d'une durée supérieure à 72 heures, dans la Route de Grundhof (CR 364) à l'intérieur de la localité de Beaufort - décision**

Le conseil communal confirme, à l'unanimité, le règlement temporaire d'urgence de la circulation, interdisant le stationnement aux abords du n°2-4, route de Dillingen, côté route de Grundhof (CR 364), pour assurer la sécurité durant les travaux de toiture. Le règlement entre en vigueur le 12 novembre 2024 à 7h00 et reste applicable jusqu'à la fin du chantier. Des panneaux de signalisation adéquats sont installés, et les infractions à ce règlement seront sanctionnées conformément à la législation en vigueur.

## **11. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation, d'une durée supérieure à 72 heures, dans la Route de Grundhof, Rue de l'Eglise et Härewiss à l'intérieur de localité de Beaufort**

Le conseil communal confirme, à l'unanimité, le règlement temporaire d'urgence de la circulation aux abords du n°93, Grand-Rue, en raison de la pose d'une benne pour des travaux. Le stationnement est interdit devant le bâtiment, et le trottoir est fermé à la circulation pour garantir la sécurité. Ce règlement est en vigueur depuis le 1er novembre 2024 à 8h00 jusqu'à la fin des travaux, avec des panneaux de signalisation adéquats pour indiquer les restrictions. Les infractions sont sanctionnées selon la législation en vigueur.

## **12. Pacte climat 2.0 – Bilan 2023 et perspectives pour les actions de fin 2024 / 2025 – Présentation du conseiller climat**

Point sans délibération

Le conseiller Pacte Climat 2.0, Monsieur Thomas Schlicher, présente le bilan des activités climat et énergie 2023 ainsi que les plans et objectifs futurs, notamment :

#### Bilan des activités climat et énergie 2023 :

- **Performances énergétiques** : La commune a atteint un score de 90,7 % lors du Gold-Audit en juillet 2023, positionnant Beaufort comme meilleure commune au Luxembourg et troisième en Europe.
- **Potentiel des énergies renouvelables** : Étude de faisabilité sur l'éolien et la géothermie, mise en place de coopératives solaires sur les bâtiments communaux.
- **Projets de construction et rénovation** : Standards élevés pour les nouveaux bâtiments (école, Maison Relais, centre Nature), incluant toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques et réseaux de chaleur durables.
- **Événements et sensibilisation** : Organisation d'événements écologiques, éducation à la transition énergétique, et sessions d'information sur les énergies renouvelables.

#### Plans et objectifs futurs :

- **Amélioration des infrastructures** : Poursuite du développement des énergies solaires, gestion énergétique des bâtiments, et renforcement des réseaux de chaleur.
- **Mobilité douce** : Développement de voies cyclables et réduction de la vitesse sur certaines routes.
- **Engagement communautaire** : Initiatives telles que le Foodsharing, Repair-Café, et nouveaux événements pour sensibiliser à l'environnement.
- **Audit et évaluation** : Préparation pour un nouvel audit de conformité climatique en 2026.

Monsieur Schlicher souligne l'engagement de la commune dans le Pacte Climat et l'importance de ces actions pour une transition écologique durable et la sensibilisation de la communauté.

---

Fin de la séance à 10:51 heures